

BP REA

Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole

RNCP 38093

Enregistrement au RNCP: 09/03/2017

Échéance de l'enregistrement: 01/01/2029

Formation Ouverte à Distance (FOAD)



Le Cabirol - Route de Belpech
09100 Pamiers
Tél : 05 61 67 04 60

cfppa.pamiers@educagri.fr
www.cfppaariegecomminges.fr

Diplôme composé de 7 modules UC (Unité Capitalisable) dont 2 UCARÉs

UC 1 : Se situer en tant que professionnel(le)

UC 2 : Piloter le système de production

UC 3 : Conduire le processus de production dans l'agrosystème

UC 4 : Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise

UC 5 : Valoriser les produits ou services de l'entreprise

UCARE : Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale (2 à choisir)

Safran – Agroforesterie - Transformations des PPAM - Transformation des fruits et légumes



CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

Vous avez plus de 18 ans

DISPOSITIFS D'ÉVALUATION

Le diplôme est obtenu par la validation de toutes les UC du parcours

Les modalités d'évaluation des UC sont réalisées sous forme d'écrits, de travaux pratiques et d'oraux

Possibilité de validation d'un ou plusieurs blocs de compétences

VAA possible selon le diplôme du candidat

MODALITÉS DE FORMATION

Durée totale : 1180 heures (en moyenne) de formation et 280 heures de stage (au minimum), possibilité d'individualisation des épreuves en fonction des acquis académiques.

Calendrier : 3 sessions par an : octobre à juin / février à novembre / mi-avril à fin janvier.

Financière : Financement de la formation par auto-financement (3300 euros pour un parcours complet), CPF, pour tout autre modalité, veuillez nous contacter.

MODALITÉ DE SÉLECTION

Sélection sur dossier

ACCESSIBILITÉ

Accès des publics en situation de handicap après positionnement

Présence d'un référent handicap

ORGANISATION DE LA FORMATION

Un référent de formation joignable à tout moment de la semaine (hors congés)

Mise à disposition d'outils pédagogiques via une plateforme numérique d'accès sécurisé

L'apprenant doit remplir des formulaires sur la base des données de l'exploitation support ou de son projet

Temps d'autoformation de 24h30 par semaine, Visios pédagogiques (en temps synchrone) de 31h30 heures réparties sur la période de formation, évaluations (réalisées sur site) de 7h.



LES OBJECTIFS

Concrétiser un projet professionnel d'installation en qualité de responsable d'entreprise agricole.

Acquérir la capacité professionnelle prévue par les textes afin d'obtenir des aides à l'installation (DJA, prêt bonifiés,..) Apprendre à piloter et à gérer une entreprise agricole respectueuse de l'environnement.



LES DÉBOUCHÉS

Devenir agriculteur(trice) responsable d'une entreprise agricole.

Salarié(e) qualifié(e)

POURSUITE de FORMATION

Possibilité d'intégrer une formation de niveau 5

Possibilité de spécialisation (SPAÉ, CS,...)



LE PUBLIC VISÉ

Vous avez un projet d'installation agricole ou vous souhaitez vous professionnaliser dans le secteur

ACTIVITÉ & ENVIRONNEMENT

Gestion de l'entreprise (commercialisation, administratif, gestion temps de travail,...) Pilotage du système de production